



REGLEMENT



CONDITIONS

Les courses de Vendenheim sont ouvertes à tous coureurs licenciés ou non licenciés.
La participation implique l'acceptation totale du présent règlement.

CERTIFICAT MEDICAL / LICENCE

La participation aux courses de Vendenheim est subordonnée à la présentation d'une licence FFA, ou d'une fédération affinitaire (discipline : athlétisme), ou d'une licence FFTRI en cours de validité ou à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an ou sa photocopie.

L'ABSENCE DE CE DOCUMENT REND L'INSCRIPTION NULLE.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès des Assurances du Crédit Mutuel. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur dégage son entière responsabilité pour tout accident ou dommage corporel.

ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les courses en cas d'évènement climatique ou géologique indépendant de leur volonté de nature à mettre en péril la sécurité des concurrents. En ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

DROIT D'IMAGE

Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image pour des besoins de communication relative à l'organisation de courses sans contreparties financières pour une durée illimitée partout dans le monde.

INSCRIPTION / ACCUEIL des concurrents

L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée d'un paiement – chèque libellé à l'ordre de l'AMVE- **ET DE LA PHOTOCOPIE DE LA LICENCE SPORTIVE OU DU CERTIFICAT MEDICAL.**

Les pré-inscriptions sont à envoyer au plus tard le jeudi 14 octobre 2010.

L'inscription sur place sera possible moyennant une majoration de 1 Euro.

Clôture des inscriptions au plus tard 30 minutes avant le départ de la course.

L'accueil des concurrents et le retrait des dossards se feront dès 7H45 à l'espace culturel

Buvette et petite restauration y seront proposées.

Les douches et vestiaires du gymnase seront mis à disposition des coureurs, et une **CONSIGNE GARDEE GRATUITE** pour les affaires personnelles est à la disposition des concurrents à coté de l'accueil. Un parc à vélo gardé est également prévu.

CLASSEMENTS – RECOMPENSES

5 et 10 kms : Un cadeau souvenir sera remis sur place aux 800 premiers inscrits. Chaque concurrent recevra les DNA du lundi avec la totalité des résultats. Récompense aux 3 premiers/ères de chaque catégorie remis à l'issue des courses à partir de 11h30. Présence indispensable.

Un prix sera remis à la première fédinoise et au premier fédinois du 5 et du 10 km.

Un prix sera remis à l'équipe la plus nombreuse (entreprise, association...)

Marche : Un cadeau souvenir sera remis à chaque participant et une récompense aux 3 premiers du classement scratch.

Courses ENFANTS : un tee-shirt aux 300 premiers inscrits et une médaille souvenir à chaque arrivant. Récompense aux 3 premiers de chaque catégorie. **Les lots ne sont ni repris ni échangés.**

SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

Assurées par l'Association des Secouristes de Vendenheim assistée par un médecin.

GARDERIE ENFANTS

Une garderie gratuite est à disposition des parents, pour les enfants à partir de 4 ans, pendant les courses adultes.

COURSES JEUNES - CATEGORIES / HEURES DE DEPART

- 9h35	Benjamins	1997/1998	distance :	2 100 m
- 9h45	Poussins	1999/2000	distance :	1 100 m
- 9h55	Débutants	2001/2002 + biberons 2003/2005	distance :	750 m

Les courses poussins, débutants et biberons seront non compétitives, et ne donneront pas lieu à un classement.

Courses enfants : Tarif : 1 Euro

PARCOURS

- **5 KM** – 1 Boucle dans les rues du village - **DEPART 9 H 00** | **5 km marche sportive : départ 10 H 20**

- **10 KM** – 2 Boucles dans les rues du village - **DEPART 10 H 20**

Postes de ravitaillement au 5ème kilomètre ainsi qu'à l'arrivée avec un stand dégustation.